

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CONTAMINE SUR ARVE**

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

SOUS-PREFECTURE
DE BONNEVILLE

22 SEP. 2020

COURRIER ARRIVÉ

L'an deux mil vingt, le dix septembre à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la Présidence de Madame Aline WATT CHEVALLIER, Maire.

Présents : Aurélie ANCRENAZ, David ANCRENAZ, Patricia BALLARA, Tommy BERTHET, Bertrand BREDIF, Thierry CHARRETOUR, Delphine COLLET, Elodie DIETZ, Emile FAMEL, Serge MERMOUX, Chantal REGAT, Dominique ROY, Delphine SCARAMOZZINO, Virginie SIROT, Thierry TUR, Aline WATT-CHEVALLER.

Absents représentés : Joëlle BIMBERT a donné pouvoir à Delphine COLLET, Rémi LE NEN a donné pouvoir à Elodie DIETZ, Annie REVERTEGAT a donné pouvoir à Emile FAMEL

Absents : --

Secrétaire de séance : Delphine SCARAMOZZINO

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Vote

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 4/09/2020

Délibération n° 10/09/20 : Revalorisation des tarifs des équipements municipaux

Les tarifs des équipements municipaux ont été revalorisés par délibération n°02/12/2019 du 3 décembre 2019.

Au regard de l'utilisation effective des locaux et espaces publics, il convient d'ajouter certains tarifs à la grille actuellement appliquée. Ainsi, il est rajouté à la grille des tarifs :

- La location de la salle polyvalente aux particuliers n'habitant par la commune de Contamine-sur-Arve
- La location de la salle polyvalente avec prestations d'installation de mobilier pour conférence et ménage
- L'occupation mensuelle du domaine public par un camion magasin
- La distinction de tarif pour les tables et bancs selon la prestation de livraison ou non

Par ailleurs, les tarifs existants seront revalorisés à compter du 1^{er} janvier 2021 dans un souci de cohérence avec les usages actuels.

Il est donc procédé à l'étude de la revalorisation de ces tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE** de fixer les tarifs de la salle polyvalente, d'occupation du domaine public, de location de mobilier et des concessions comme suit :

Salle polyv. <i>Habitants de Contamine</i>	Salle polyv. <i>Particuliers hors Contamine</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation non lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° hors Contamine</i>	Salle polyv. pour conférence <i>Tables Chaises Ménage</i>	Location de tables et bancs
500 € (caution : 800 €)	800 € (caution : 800 €)	200 € (caution : 800 €)	0 € (caution : 800 €)	500 € (caution : 800 €)	100 €/heure Minimum 2 heures (caution : 800 €)	Si ≤ à 5 tables : gratuit si non livrées Autres cas : 35 € par tranche de 5 tables (caution : 100 €)
La location s'entend du vendredi 18h00 au dimanche 18h00.						Livraison sur place (sans installation) 20 € par tranche de 5 tables

Emplacements de taxis	Tarif des terrasses pour les commerces	Emplacement camion magasin – sans terrasse
38 € annuel	2,15 €/m²/an	50 € mensuels

Concessions 15 ans	Concessions 30 ans	Columbarium 15 ans	Columbarium 30 ans
158 €	267 €	320 €	588 €

- Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.
- Les délibérations n°08/02/03 du 07 février 2003, portant convention d'occupation des salles communales, et n°04/11/04 du 05 novembre 2004, portant modification de règlement de location de la salle polyvalente par paiement d'un acompte, sont toujours en vigueur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Le Maire, Aline WATT CHEVALLIER

Délibération devenue exécutoire compte tenu :
- de sa réception en Sous-Préfecture le : 22.03.20
- de sa publication le : 23.03.20

Le Maire, Aline WATT CHEVALLIER

Pour le Maire absente,
La Maire adjointe, Patricia BALLARA

Ballara



[Handwritten signature]